

AVIS AU PUBLIC

Modifications du règlement général de la circulation

Il est porté à la connaissance du public que le collège des bourgmestre et échevins lors de sa séance numéro 2024/24 du 15 juillet 2024 a édicté la modification ponctuelle et à durée déterminée du règlement de circulation de la commune de Hesperange suivante :

Référence	Objet
2024/24a8	Itzig, rue de Contern – travaux de bétonnage le 23.07.2024

Le texte desdites délibérations est à la disposition du public à la maison communale, où il peut en être pris copie sans déplacement.

Hesperange, le 19 juillet 2024.

Pour le collège des bourgmestre et échevins,

Le secrétaire, 



Le bourgmestre,

